

Communiqué de presse  
Paris, 20 février 2018



## **Brasseurs de France lance la première marque collective de qualité sur la bière : « PROFESSION BRASSEUR »**

Dans un contexte de marché en croissance, avec plus de 1100 brasseries réparties sur tout le territoire, Brasseurs de France, syndicat professionnel de la brasserie française depuis 1878, lance la première marque collective de qualité sur la bière : Profession Brasseur.

Résultat d'un engagement fort de deux années de travail des brasseurs français pour défendre leurs terroirs, leurs spécificités et leur tradition, **« Profession Brasseur » répond à trois objectifs :**

- **Permettre aux consommateurs de se repérer face à une offre toujours plus large**, puisqu'on compte aujourd'hui plus de 4000 marques françaises de bière différentes.

- **Garantir la qualité** de la bière : sous le contrôle de CERTIPAQ, organisme certificateur indépendant et reconnu, la marque collective valorise les bières qui ont été brassées et conditionnées en France selon un cahier des charges rigoureux.

- **Promouvoir l'excellence de la bière française** : Au même titre que l'Allemagne et la Belgique, la France doit désormais retrouver la fierté de sa tradition brassicole et la volonté de défendre les caractéristiques de son savoir-faire unique.

Avec cette marque, les brasseurs prennent **3 engagements** :

### **1. L'Origine**

La marque collective « Profession Brasseur » certifie que la bière a été produite (brassée et conditionnée) dans une brasserie française.

### **2. La Qualité**

Pour que ses bières arborent la marque « Profession Brasseur », le brasseur doit respecter les règles d'hygiène et de traçabilité, contrôler les matières

premières et le produit aux différentes étapes de la production afin de garantir le savoir-faire brassicole français et la qualité du produit fini. Le cahier des charges contient au total 420 critères d'évaluation.

### 3. Le Savoir-Faire

La marque collective « Profession Brasseur » privilégie les professionnels qui disposent de leur propre outil de production et qui sont brasseurs de métier. Ainsi, le brasseur doit avoir au moins 3 ans d'expérience dans la profession ou être diplômé du « titre brasseur ». Enfin, la marque de bière doit appartenir à la brasserie dans laquelle il exerce son talent.

Le logo « Profession Brasseur » figurera sur les conditionnements sous la forme d'un **hexagone doré** symbole de l'origine et de la qualité à l'intérieur duquel se profile la silhouette d'**une cuve de brasserie** signe du savoir-faire ancestral de la brasserie française.

21 brasseurs sont déjà engagés dans la démarche et 3 certifiés. Les premières bières portant la marque « Profession Brasseur » seront très prochainement accessibles pour les consommateurs dans les points de vente.

**François Loos, Président de Brasseurs de France** : *« C'est une grande fierté pour moi que de lancer Profession Brasseur, car cette marque de qualité, va être un vrai signe de ralliement pour les brasseurs, et un accompagnement des consommateurs face à l'engouement qui caractérise actuellement le marché français de la bière ».*

#### BRASSEURS DE FRANCE

Brasseurs de France, syndicat de la brasserie française créé en 1878, a pour mission de défendre les intérêts collectifs de la brasserie française et de ses acteurs : TPE, PME, entreprises familiales centenaires et groupes internationaux.

L'association représente plus de 98% de la production française de bière et accompagne le développement et l'évolution du secteur, qui génère plus de 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017 en France.

#### Brasseurs de France

9 Boulevard Malesherbes – 75008 Paris  
Elise Sequalino  
[elise.sequalino@brasseurs-de-france.com](mailto:elise.sequalino@brasseurs-de-france.com)  
Tel. : 01 42 66 29 27

#### Contacts presse : VFC Relations Publics

Jessica Novelli – [jnovelli@vfcrp.fr](mailto:jnovelli@vfcrp.fr)  
Cynthia Barbe – [cbarbe@vfcrp.fr](mailto:cbarbe@vfcrp.fr)  
Tel. : 01 47 57 67 77



@BrasseursFrance



@Brasseursde.france



@brasseursdefrance

[www.brasseurs-de-france.com](http://www.brasseurs-de-france.com)

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.*